



**DIOCESE DE OUAHIGOUYA**  
**CENTRE DIOCESAIN DE COMMUNICATION**  
**RADIO NOTRE DAME DU SAHEL**  
**F.M 102.6 MHz Ouahigouya**  
BP 33 Ouahigouya - Tél. 24 55 07 29 –72 75 11 62  
**N° IFU : 00027870X**  
E-mail : cdcrnds@gmail.com



# DOSSIER D'APPEL D'OFFRES - OUVERT

*Émis le : 19 Décembre 2022*

*Pour la construction de trente un (31) Espaces Temporels  
d'Apprentissage (ETA) au profit des enfants déplacés internes  
dans la région de la Boucle du Mouhoun*

Appel d'Offres No: 2022-0001/CDC-DDG/Projet PER

**Source de financement : UNICEF**

*Décembre 2022*

# I. AVIS D'APPEL D'OFFRES

## 1. Objet

Le Centre Diocésain de Communication (CDC) lance un avis d'appel d'offre pour la sélection d'un entrepreneur pour assurer la construction de trente un (31) Espaces Temporelles d'Apprentissage (ETA) dans la région de la Boucle du Mouhoun, pour le compte du projet d'accès à un format d'éducation qui assure une continuité éducative de qualité, dans le respect des normes sécuritaires, sanitaires, organisationnelles et pédagogiques instituées par le gouvernement pour les enfants de 3 à 17 ans vulnérables ou en situation d'urgence (PER).

## 2. Allotissement

Les ETA à construire doivent être des bâtiments comportant les éléments indiqués ci-dessous :

### Plan du bâtiment à construire :

- Hangar en matériaux définitifs ;
- Murette de protection avec terrasse ;
- Bâches de couverture du hangar.

## 3. Consultation et achat des dossiers

Le dossier complet de l'appel d'offre, rédigé en langue française peut être obtenu au siège de CDC Dédougou au niveau de la cité des forces vives, moyennant la somme **de dix mille (10 000) F CFA non remboursable**.

## 4. Participation

Le présent appel d'offre est ouvert aux entreprises régulièrement installées au Burkina Faso et spécialisées dans le domaine du bâtiment. Pour la construction des ETA, se référer aux caractéristiques dans le cahier de prescription technique en annexe.

## 5. Pièces administratives

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives à jour ci-dessous exigées :

- Une copie légalisée des documents de reconnaissance officielle (RCCM, IFU, ...) ;
- Le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CTP) paraphé, signé et précédé de la mention « lu et approuvée » du soumissionnaire ;
- La lettre de soumission ;
- Une copie du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

### N.B :

- ⇒ **Le dossier de soumission devra comporter deux offres (une offre technique et une offre financière).**

## 6. Date/dépôt des offres et ouverture des plis

Les dossiers présentés en un (1) original et deux (02) copies pour chaque offre doivent être déposés sous plis fermés et anonymes au CDC au plus tard **le Mardi 27 Décembre 2022 à 9h 00**.

## 7. Délai de livraison

Le délai de livraison des ETA est fixé au plus tard 31 Janvier 2023.

## 8. Délai d'engagement

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai cinq (05) mois (jusqu'à la fin du projet) et à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 9. Renseignements

Pour toute information complémentaire, contacter nous aux adresses ci-dessous :

- **Contacts** : 70 22 92 10 / 77 14 40 43
- **E-mail** : cdcrnds@gmail.com / mariamdi2000@yahoo.fr

## 10. Réserves

Le Centre Diocésain de Communication de Dédougou se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offre.

Fait à Dédougou, le 19 Décembre 2022

Le Directeur du CDC par intérim,



**Abbé Wendpanga Parfait SAWADOGO**

## II. INSTRUCTIONS A L'ATTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. Participation

Le présent appel d'offre est ouvert aux entreprises/associations régulièrement installées au Burkina Faso et spécialisées dans le domaine du bâtiment (construction). Les tâcherons et entrepreneurs locaux seront priorisés afin de faciliter les interventions sur les différents sites.

### 2. Consultation et achat des dossiers

Le dossier complet de l'appel d'offre, rédigé en langue française peut être obtenu au siège de CDC Dédougou sis à la cité des forces vives, moyennant la somme **de dix mille (10 000) F CFA non remboursable du Jeudi 22 Décembre au lundi 26 Décembre 2022 de 8H00 à 12H 30 et de 13H 00 à 16H00.**

### 3. Préparation des offres

Il est fait obligation d'utiliser les présentations des devis quantitatifs fournis par le CDC et de se conformer strictement aux prescriptions du dossier d'appel d'offre sous peine de nullité de l'offre.

Le cahier de prescription technique, le devis quantitatif et estimatif, qui sont à la base de toute offre, seront considérés comme un élément de l'offre et comme faisant partie intégrante du marché. Chacune des pages de ces documents sera paraphée, signée et précédée de la mention « lu et approuvée » du soumissionnaire.

**NB :** Les ratures ou autres modifications apportées aux offres, doivent être expliquées ou signalées au-dessus de la signature du soumissionnaire.

### 4. Présentations des plis

Les offres (technique/administrative et financière) rédigées en langue française seront mises dans **deux (2) enveloppes séparées et cachetées** portant la mention « **offre financière** » et « **offre technique** »; l'ensemble de ces deux (2) enveloppes sera inséré dans une troisième enveloppe anonyme sur laquelle il aura été clairement porté le numéro de l'appel d'offre à l'adresse suivante : « **A Monsieur Directeur du Centre Diocésain de communication / Appel d'offres N°2022/0001 pour la construction de trente un (31) ETA / Projet PER** ».

### 5. Documents constitutifs de l'offre

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

#### 5.1 Offre administrative/ technique

- Une copie légalisée des documents de reconnaissance officielle (RCCM, IFU, ... ) ;
- Le Cahier des Prescriptions Techniques Particulières (CTP) paraphé, signé et précédé de la mention « lu et approuvée » du soumissionnaire ;
- La lettre de soumission ;
- Une copie du reçu d'achat du dossier d'appel d'offres.

## 5.2 Offre financière :

Elle comprend les documents suivants :

- La lettre de soumission,
- Le bordereau Des prix de l'investissement.

### N.B :

⇒ **Le dossier de soumission devra comporter deux offres (une offre technique et une offre financière).**

## 6. Date et dépôt des offres

Les dossiers présentés en un (1) original et deux (02) copies pour chaque offre doivent être déposés sous plis fermés et anonymes au Secrétariat du CDC au plus tard le **Mardi 27 Décembre 2022 à 9h 00.**

## 7. Retrait des offres

Le dossier complet de l'appel d'offres, rédigé en langue française peut être obtenu au siège de ladite organisation moyennant la somme **de Dix mille (10 000) F CFA** non remboursable. Aucune négligence du soumissionnaire dans l'établissement de l'offre ne peut l'autoriser à la retirer après la date et l'heure limite du dépôt des offres.

## 8. Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai cinq (05) mois (jusqu'à la fin du projet) et à compter de la date limite de dépôt des offres.

## 9. Attribution du marché

### 9.1 Evaluation des offres

Le montant de l'offre est la somme de tous les montants partiels indiqués directement ou sous forme de pourcentage.

La commission d'évaluation vérifiera les calculs arithmétiques. Pour ce faire :

- S'il y a une discordance entre le prix unitaire marqué dans les devis estimatifs et celui du bordereau des prix unitaires, le prix du bordereau fera foi ;
- S'il y a une discordance entre le prix unitaire en toute lettre et le prix unitaire en chiffre, le prix en chiffre prévaudra,
- Le montant résultant de la multiplication du prix unitaire par la quantité correspondante dans le devis estimatif sera corrigé conformément au paragraphe ci-dessus.

## 10. Méthodologie d'évaluation des offres

Les offres seront évaluées sur deux critères à savoir :

### **La proposition technique**

Elle sera notée (Note Technique) sur 40 points et évaluées en utilisant les critères suivants :

- Document de reconnaissance officiel (RCCM, IFU, Impôt,).....15 points
- Expérience de l'entreprise dans le domaine ..... 15 points
- Le CTP paraphé du soumissionnaire.....10 points
- Le reçu d'achat du dossier d'appel d'offre.....05 points
- Planning d'exécution et d'organisation .....15 points

**Total : 60 points**

### **La qualification financière**

Il sera d'abord procédé à la vérification des montants et à une correction des erreurs éventuelles de calcul sur les bases ci-après :

- S'il y a différence entre le montant en lettre et celui en chiffre ; le montant en chiffre fera foi ;
- S'il y a contradiction entre le prix à la colonne « Total » et le prix total obtenu en multipliant le prix unitaire par les quantités, le prix unitaire fera foi et le prix au « total » corrigé ;
- S'il y a différence entre le prix unitaire figurant au bordereau des prix unitaires et celui figurant au devis estimatif, celui figurant au bordereau fera foi.

A ce niveau, la note maximale de **40 points** sera attribuée à l'offre la moins disant.

Les autres notes financières (NF) seront attribuées comme suit :

NF :  $40 \times \text{Mn} / \text{M}$  ;

Où Mn est le montant de l'offre la moins disante ;

M est le montant de l'offre considérée ;

**La note globale NG** est la somme de la note technique et financière.

Ces notes seront classées et l'offre ayant la meilleure note (NG) sera l'offre retenue.

### **Détermination de l'entreprise attributaire**

La commission d'attribution élimine les offres non conformes aux conditions du dossier d'appel d'offre et retient l'offre ayant obtenue la meilleure note globale parmi les soumissionnaires éligibles.

### **11. Droit du CDC sur la validité de l'appel d'offres**

Le Centre Diocésain de Communication se réserve le droit d'annuler la procédure d'appel d'offres à tout moment, avant l'attribution du marché.

### **Notification provisoire**

Avant que n'expire le délai de validité des offres, le Centre Diocésain de Communication notifiera au soumissionnaire choisi, par courrier recommandé, ou par E-mail que son offre a été retenue.

La notification provisoire ne constitue en aucun cas la conclusion du marché.

### **Signature du contrat**

La signature du contrat engage les deux parties :

- Pour le Centre Diocésain de Communication : à confier l'exécution de l'appel d'offre au soumissionnaire attributaire.
- Pour le soumissionnaire attributaire : à maintenir son offre et son engagement à exécuter la fourniture et la livraison du matériel roulant.

### **12. Sanctions des irrégularités imputables aux soumissionnaires**

Les inexactitudes délibérées constatées dans les attestations ou justifications contenues dans les offres peuvent entraîner l'exclusion temporaire d'une certaine durée de leurs auteurs de toute participation aux appels d'offres élaborés par les services du Centre Diocésain de Communication.

Sans préjudice des poursuites judiciaires auxquelles ils s'exposent, les soumissionnaires ou attributaires de contrats d'achats, convaincus de corruption, de tentative de corruption ou qui commettent ou favorisent des actes frauduleux à l'égard des agents du Centre Diocésain de Communication chargés des procédures de passation, d'exécution, de contrôle ou de règlement

des marchés encourent leur suspension aux commandes du Centre Diocésain de Communication.

### **13. Recours des soumissionnaires**

Les plaintes formulées par les soumissionnaires au cours de la procédure d'attribution des contrats d'achats, sont soumises à l'examen du Centre Diocésain de Communication qui dispose d'un délai maximum de deux (2) semaines à compter de la date de sa saisine.

A défaut d'accord, la partie la plus diligente saisit la juridiction compétente dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de signature du rapport de non-conciliation.

### **14. Erreurs dans les offres**

Les soumissionnaires ou leurs représentants autorisés doivent examiner les différentes instructions relatives au présent Appel d'offre qui sont soumis à leur disposition.

S'ils ne procèdent pas à cet examen, ils supporteront les éventuels risques de leurs carences et ne pourront pas dégager leurs responsabilités en invoquant une erreur dans l'offre.

## **III. CONDITIONS GENERALES DU CENTRE DIOCESAIN DE COMMUNICATION**

### **A.- DATE DE LIVRAISON**

La date de livraison est la date à laquelle les bâtiments seront réceptionnés sur les différents sites dans les provinces du Sourou (Tougan), de la Kossi (Nouna), du Nayala (Toma) et du Mouhoun (Dédougou) comme indiquée sur le bon de commande, contrat ou marché.

### **B. – CONDITIONS DE PAIEMENT**

1- Les conditions de paiement seront définies dans le contrat ou marché en accord avec les deux parties.

2- Le paiement de la facture définitive relative à l'investissement et la réception des ETA sera effectué conformément aux conditions de paiement et en considération des rabais éventuels indiqués dans la lettre de commande ou contrat.

3- Le CDC doit disposer, après livraison des ETA, d'un délai raisonnable pour inspecter et refuser les biens non conformes à la lettre de commande.

3- La réception du bâtiment, objet du présent marché se fera en présence du chargé des projets & programmes et/ou du chargé de projet PER et d'un agent de la DREPPNF qui vérifieront la conformité et les quantités des bâtiments conformément à l'offre du soumissionnaire en présence du/des représentant(s) du soumissionnaire. Tout matériel défectueux ou non conforme sera purement et simplement rejeté par le CDC.

### **C. RISQUE DE PERTE**

Le prestataire est responsable de tout risque de pertes, de dommages ou de dégâts relatifs au matériel jusqu'à l'accomplissement de la livraison conformément aux conditions de la lettre de commande ou du contrat.

### **D. CONFORMITE DU PLAN DU BATIMENT**

Le prestataire est seul responsable du respect, par lui-même et ses sous-traitants, de toutes les obligations résultantes de la lettre de commande/contrat.

## **E. PROPRIETE INDUSTRIELLE**

Le prestataire garantit que l'utilisation des ETA proposés dans la lettre de commande/contrat pour le CDC ne viole aucun brevet.

En outre, le prestataire doit, indemniser et dédommager le Centre Diocésain de Communication de toute action en justice ou demande introduite contre lui concernant des infractions prétendues d'un brevet, d'une conception, d'une marque déposée ou d'une marque de fabrique relative au contrat et les défendre contre de telles infractions.

## **F. LES DROITS DU CDC**

En cas de manquement du prestataire à ses obligations contractuelles ou lorsqu'il apparaît que le prestataire n'est pas en mesure d'exécuter ses engagements ou qu'il a pris un tel retard que la livraison dans les délais contractuels est manifestement compromise, le Centre Diocésain de Communication aura la faculté, après avoir lui accordé un délai raisonnable, d'exercer le et/ou les droits suivants :

1. Se procurer tout ou partie du matériel auprès d'un autre fournisseur, dans quel cas le Centre Diocésain de Communication pourra prétendre au remboursement de tout coût supplémentaire auprès du prestataire défaillant.
2. Refuser d'accepter la livraison de tout ou partie du matériel non conforme à l'appel d'offres.
3. Prononcer la résiliation de plein droit du contrat sans aucune formalité ni indemnité à charge.
4. Appliquer une pénalité de retard d'exécuter de 1/1000-ème du montant total du marché par jour calendaire.

## **G. CESSION ET INSOLVABILITE**

1. Le contrat qui sera signé ne pourra être ni cédé, ni sous-traité par l'entrepreneur, en tout ou partie, sans l'accord préalable écrit du CDC, laissé à sa discrétion.
2. Dans l'hypothèse où l'entrepreneur se trouvera en état de cessation de paiement, en règlement judiciaire ou en liquidation de biens, le Centre Diocésain de Communication pourra résilier le contrat par lettre recommandée.

## **H. UTILISATION DU NOM ET DU SIGLE DU CDC**

Le prestataire ou toute entreprise qui est apparenté n'acquiert pas de par la lettre de commande ou contrat qui lui a été passé, le droit d'utiliser directement ou indirectement le nom du Centre Diocésain de Communication (y compris d'y faire quelque référence que ce soit dans une quelconque brochure, publicité, notice) que ce soit seul, ou en conjonction avec, ou comme partie de tout autre nom ou sigle.

## **I. CONFIDENTIALITE**

Le prestataire s'engage à garder strictement confidentielle toute information qu'il aura reçue du Centre Diocésain de Communication à l'occasion, soit de la commande ou contrat conclu, soit des consultations préalables, informations techniques ou commerciales, verbales ou écrites.

## J. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige survenant à l'occasion de l'interprétation et/ou de l'exécution du bon de commande ou contrat, doit, à moins qu'une solution ne soit trouvée par négociation directe, être traité selon les règles d'arbitrage en vigueur. Au Burkina Faso toute sentence arbitrale rendue dans une telle affaire d'arbitrage oblige les parties du contrat et constitue le règlement définitif d'un litige.

# ANNEXES

## CAHIER DE PRESCRIPTION TECHNIQUE

Le présent cahier de prescription définit les critères de choix et précise le plan du bâtiment à construire :

### CARACTERISTIQUES DU MATERIEL :

#### LOT UNIQUE : Fourniture et livraison ETEA

N°	Intitulés	Quantités à Livrer	Caractéristiques
01	Hangar en matériaux définitifs	31	<ul style="list-style-type: none"><li>- En matériaux définitifs</li><li>- Murette de protection + plus la terrasse en béton</li><li>- Bâches de couverture</li></ul>

Le Directeur du CDC par intérim,



**Abbé Wendpanga Parfait SAWADOGO**

## MODELE DE SOUMISSION

A.....  
(Nom et adresse du Maitre d'ouvrage)

### **Messieurs,**

Après avoir examiné le dossier de l'Appel d'offres pour la construction des trente-un (31) ETEA dans les différentes provinces citées ci-dessus, dont nous accusons ici officiellement réception, nous soussignés....., offrons d'exécuter les travaux conformément au dossier d'appel d'offres, et pour la somme de ..... F CFA ou autres montants énumérés au Bordereau des prix ci-joints et qui fait partie de la présente soumission.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les travaux dans un délai de .....jours et ce, à compter du lendemain de la date que vous porterez sur votre ordre de service de commencer la livraison.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de deux (02) semaines (14jours), à compter de la date limite fixée pour la remise des plis ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente soumission, complétée par votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Il est entendu que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la moins-disant ni aucune des offres que vous recevrez.

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre de ce marché en faisant créditer notre compte n°.....ouvert à .....au nom de.....

(Lieu et date)

Signature  
(Titre)

## CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Nom du soumissionnaire : .....

Objet :

Doit :

### CADRE DE DEVIS ESTIMATIF HANGAR ETA 8,00 x 7,00

N°	Désignation des ouvrages	U	Qté	Prix unitaire	Prix total
<b>I</b>	<b>PREPARATION-TERRASSEMENT</b>				
1.1	Remblais sous dallage	M3			
	<b>Sous total 1</b>				
<b>II</b>	<b>BETON-BETON ARME-MACONNERIE</b>				
2.3	Agglos creuses de 15 pour soubassement en 01 couche	U			
	CIMENT	Sac			
	SABLE	Brouette			
	EAU	Litre			
2.4	Gros béton pour scellement des potelets en tubes				
	CIMENT	Sac			
	GRAVIER	M3			
	SABLE	M3			
	EAU	Litre			
	CAILLOUS SAUVAGE	Voyage			
2.5	Béton pour dallage				
	CIMENT	Sac			
	GRAVIER	M3			
	SABLE	M3			
	EAU	Litre			
	<b>Sous total 2</b>				
<b>III</b>	<b>CHARPENTE-COUVERTURE</b>				
3.1	Tube rond Galva de 50 pour support y compris système de pose soudé pour recevoir les chevrons et pattes de scellements	Unité			
3.2	Chevrons blancs de 80 pour traverses	Unité			
3.3	Fer d'attaches de chevrons blanc	Rouleau			
3.4	Couverture en tôle ondulées	Feuille			
3.5	Etanchéité	Rouleau			
3.6	Pointes de tôles ondulées	Paquet			
3.7	Fixation de bâches	FF			
	<b>Sous total 3</b>				
	<b>TOTAL MATERIEL</b>				
<b>IV</b>	<b>MAIN D'ŒUVRE</b>				
	<b>TOTAL HTVA HANGAR ETA</b>				

### Tableau synthèse des coûts estimatifs

Lot	N° d'ordre	Désignation	Quantité	P. Unitaire HT Frs CFA	P. Total HT en Frs CFA
LOT N° UNIQUE	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
TOTAL (en lettre)					En chiffre

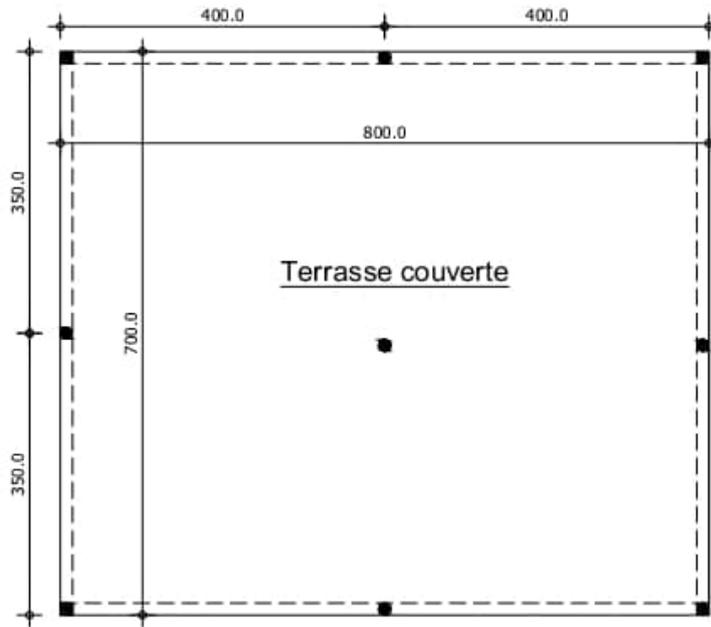
Arrêté le présent devis à la somme de :

*Dédougou, le .....*

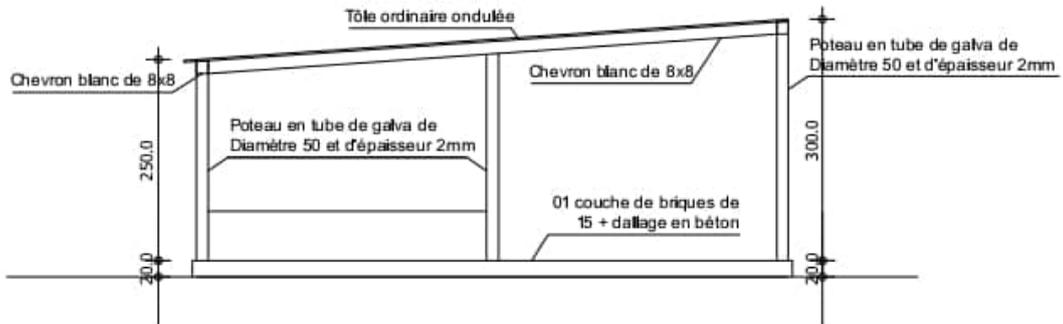
Le Soumissionnaire

Plan de construction de l'ETA

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ESPACE TEMPORAIRE D'APPRENTISSAGE (ETA)**



**Plan de niveau**



**Façade latérale**